



COMMUNIQUÉ
Paris, le 13/05/2022

NOUVEAUX PANNEAUX RADARS : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UNE SIGNALISATION MOINS PRÉCISE VISANT À PIÉGER ET VERBALISER DAVANTAGE LES USAGERS DE LA ROUTE.

Après deux tentatives – la première en 2007 et la deuxième en 2011, qui avaient fait grand bruit – la Sécurité routière va-t-elle cette fois parvenir à ses fins et annihiler la signalisation des radars de vitesse ? C'est la question que l'on est légitimement en droit de se poser, alors que la campagne de suppression des panneaux implantés aux abords des radars fixes s'est accélérée ces derniers mois. L'ancienne signalisation verticale est ainsi progressivement remplacée par de nouveaux panneaux, indiquant non plus qu'un appareil de contrôle-sanction automatique de la vitesse est situé quelques centaines de mètres plus loin, mais qu'il existe une probabilité de croiser un tel dispositif (radar-tourelle, radar-tronçon, radar-chantier ou même radar-leurre) sur une distance de plusieurs (dizaines de) kilomètres.

Aujourd'hui, vendredi 13 mai 2022, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une manœuvre de la Sécurité routière visant à piéger les usagers de la route en rendant moins visible et moins fréquente la signalisation des radars automatiques, alors même que le ministère de l'Intérieur a récemment révélé que 58 % des excès de vitesse verbalisés en France étaient en réalité des dépassements de moins de 5 km/h et que la Cour des Comptes appelle à changer urgemment de logiciel pour renouer avec une baisse de l'accidentalité routière.

« Les radars, encore les radars, toujours les radars ! Cela fait presque 20 ans qu'ils sont devenus l'*alpha* et l'*omega* de la politique de Sécurité routière, et près de 10 ans déjà qu'ils ne permettent plus aucune amélioration de la sécurité des usagers de la route ! Cherchez l'erreur... Nous, nous l'avons trouvée : les radars de vitesse ne verbalisent quasiment que des micro-excès de vitesse (58 % de moins de 5 km/h et plus de 90 % de moins de 20 km/h) involontaires et non-accidentogènes. Mais cette verbalisation à outrance rapporte gros à l'État – plus de 700 millions d'euros en 2021, rien que pour les amendes forfaitaires – et c'est finalement ce qui lui importe avant toute autre chose », résume Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

Ainsi, cette nouvelle mesure, prise en 2015 pour accompagner « la création de zones de contrôle de la vitesse [...] au sein desquelles des radars seront susceptibles d'être ou non présents » prévoit l'installation de pas moins de 22 000 nouveaux panneaux de signalisation de radars (en remplacement des anciens), qui ne permettent plus à l'automobiliste de savoir exactement où se situe un radar automatique, ni même d'ailleurs s'il circule sur une route réellement équipée d'un radar. « Il y a donc clairement deux poids, deux mesures : d'un côté les usagers qui possèdent un assistant d'aide à la conduite et qui parviendront, la plupart du temps, à repérer le contrôle, et de l'autre les automobilistes qui n'en ont pas. Pour eux, le risque de se faire flasher pour quelques kilomètres heure de trop sera décuplé », poursuit Pierre CHASSERAY.

« En France, on préfère piéger les automobilistes et les sanctionner à tour de bras pour des infractions mineures non-accidentogènes, dont ils découvrent l'existence dans la boîte aux lettres plusieurs jours, voire plusieurs semaines plus tard. C'est écœurant et inacceptable, et il est urgent de mettre fin à tout cela, estime Daniel QUÉRO, dirigeant de l'association. D'abord en réorientant radicalement la politique de la Sécurité routière vers la lutte contre l'alcool et les stupéfiants au volant, le téléphone tenu en main... qui sont des comportements infiniment plus accidentogènes que les petits excès de vitesse involontaires, ainsi que le soulignait le rapport de la Cour des Comptes sur l'évaluation de la Sécurité routière en juin 2021 ».

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net
Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com